Centre International pour la Coopération dans les Recherches en Agricultures (CICRA)

Statuts provisoires

Ci=après nous reportons les Statuts provisoires du CICRA rédigés par le Comité de direction provisoire dans sa dernière réunion qui a eu lieu à Paris les 17—18 février 1961.

Article 1er

Appellation, but, composition et siège du Centre

- 1. Le «Centre International pour la Coopération dans les Recherches en Agriculture» (CICRA) est constitué dans le cadre de la CITA pour favoriser la liaison et la collaboration entre les organismes effectuant des recherches agronomiques ainsi qu'entre les chercheurs, pour la réalisation des objectifs suivants:
- a) Développer toujours plus intensivement l'aide de la Science Agronomique à la satisfaction des besoins de l'humanité.
- b) Etablir et tenir à jour une liste des organismes officiels, semi=officiels et privés s'intéressant à la recherche dans le domaine de l'agriculture existant dans le monde entier.
- c) Etablir une liste des Chercheurs avec l'indication précise et mise à jour des problèmes de recherches étudiés par chacun d'eux ainsi que des résultats obtenus.
- d) Etablir des répertoires résumant les travaux scientifiques intéressant l'Agriculture effectués dans le monde entier.
- e) Faire connaître les recherches poursuivies afin d'éviter les travaux inutiles par double emploi, et, par conséquent la dispersion des moyens et des activités.
- f) Faciliter les contacts entre les chercheurs de tous les pays, particulièrement en vue de l'étude des problèmes complexes.
- g) Mener une action en vue de provoquer une normalisation des bases méthodologiques pour faciliter les interprétations et comparaisons des résultats.
- h) Agir auprès des Pouvoirs Publics, Organismes, Industries et Personnalités s'intéressant au progrès de l'Agriculture afin d'obtenir leur appui moral et matériel.
- i) Organiser, en principe tous les quatre ans, des congrès mondiaux.
- 2. Le Centre est composé:
- a) de personnes morales, organismes officiels, semi=officiels ou privés, dont soit l'activité principale, soit une ou plu= seurs activités secondaires consistent en des Recherches dans le domaine de l'Agriculture;
- b) de personnes physiques, soit qu'elles s'adonnent ellesmêmes à la Recherche en Agriculture, soit qu'elles s'y intéressent et apportent leur concours financier au Centre comme membres bienfaiteurs.

Ces personnes physiques peuvent d'ailleurs exercer des fonctions dans des organismes eux-mêmes membres du Centre.

La qualité de membre du Centre s'acquiert par inscription sur les registres du CICRA sur la demande de l'intéressé, accompagnée de sa cotisation annuelle. L'Assemblée générale ratific les adhésions sur proposition du Conseil.

La qualité de membre peut être retirée par l'Assemblée pour raisons dûment motivées, sur demande du Conseil.

3. Le siège du CICRA est à Rome.

Article II

Organisation du Centre

Les organes administratifs du Centre sont:

- L'Assemblée générale
- Le Conseil d'Administration
- Le Comité exécutif.

A. L'Assemblée générale

- a) Elle est composée de personnalités membres du Centre à titre personnel ou représentants d'organismes officiels, semi-officiels ou privés intéressés à la recherche agronomique adhérents au CICRA ayant acquitté leurs cotisations annuelles.
 - A l'Assemblée générale participent aussi les membres bienfaiteurs.
- b) Elle est convoquée tous les quatre ans à la diligence du Président de l'Assemblée précédente et au moins trois mois à l'avance.
- c) Elle nomme son Président et son bureau.
- d) Elle ratifie ou infirme l'inscription des membres du Centre.
- e) Elle fixe les statuts et leurs éventuelles modifications sur proposition du Conseil.
- f) Elle donne quitus au Conseil de sa gestion.
- g) Elle fixe le barème des cotisations.

B. Le Conseil d'Administration

Il est composé au maximum de trente membres élus par l'Assemblée générale sur proposition des groupements intéressés, qu'ils soient régionaux, officiels ou privés, et de trois membres élus dans les mêmes conditions sur présentation de la CITA.

La durée du mandat d'administrateur est de quatre années, les administrateurs sortants sont rééligibles, ils ne peuvent toutefois pas exercer leur mandat durant plus de huit années consécutives.

Attribution du Conseil d'Administration:

- a) Le Conseil élit le Président et quatre Vice=Présidents pris en son sein, outre le Secrétaire général.
- b) Le Président du Conseil représente légalement le Centre. Il préside les réunions du Conseil et du Comité exécutif et en fait exécuter les décisions; en cas d'empêchement, ses fonctions sont exercées par le doyen des Vice-Présidents présents.
- c) Le Conseil se réunit à la diligence du Président chaque fois qu'il le juge utile et au moins une fois par an, il peut être convoqué sur demande groupant les signatures d'un tiers au moins des administrateurs.
- d) Le Conseil nomme dans les formes réglementaires qu'il jugera appropriées (concours, titres, etc.)
 - Le Directeur du Centre
 - Le Secrétaire=Trésorier
- Les Commissaires aux Comptes
- Les Chefs de section.
- e) Le Directeur du Centre participe avec voix consultative aux réunions du Conseil.
- f) Le vote relatif à toute proposition aura lieu à main levée à la majorité absolue. Par exception, ces votes pour l'élection du Président et du Vice-Président auront lieu au scrutin secret à la majorité absolue des présents.
- g) Le Conseil discute toute proposition qui lui est présentée par un Administrateur au moins deux mois avant sa prochaine réunion.
- h) Le Conseil propose à l'Assemblée le texte des statuts et de leurs éventuelles modifications.
- i) Le Conseil propose à l'Assemblée générale le barème des cotisations des membres.

Le IV Congrès Mondial des Fertilisants

Le 9 mai s'ouvrait à OPATIJA (Yougoslavie) le IVe Congrès Mondial des Fertilisants, organisé par un comité yougoslave sous l'égide du Centre International des Engrais Chimiques (CIEC) dont le siège est à Zurich et dont les principaux animateurs sont M. le Ministre FEISST (Suisse), Président du Centre et le Professeur Docteur Franco ANGELINI de l'Université de Naples, Secrétaire Général.

Le CIEC est lui-même une dépendance du Centre International des Techniciens Agricoles (CITA) qui a les mêmes animateurs,

Le Congrès réunissait près de trois cents membres actifs appartenant à vingt-huit nations, presque toutes européennes, en outre étaient représentés les U.S.A., la Jamaïque, les Indes et Israël; les pays de l'Est avaient délégué une vingtaine de personnes appartenant toutes à la Recherche Agronomique. Les Yougoslave formaient à eux seuls près la moitié de l'auditoire, les autres délégations les plus importantes étaient l'Italienne la Française et l'Allemande.

Le Président du Congrès, le professeur NIKOLIC de l'Université agricole de Zemun-Beograd, était assisté de son ancien élève, le Professeur JELENIC, de la même Université, en tant que Secrétaire Général et de 6 vice-Présidents: Dr SCHMITT (allemand), Ingénieur DAUJAT — (Français), Dr KYPRIADES — (Grec), Pr FERRARI (Italien), Pr ALMEIDA (Portugais) et l'Académicien VLASJUK (Russe) qui présidèrent tour à tour les diverses séances de travail.

— Le premier rapport général fut présenté par M. le Professeur NIKOLIC; il avait trait à la fertilisation en Yougoslavie et montra combien un pays qui commence à utiliser les fumures minérales sur une échelle, encore modeste, mais en progrès constant, peut tirer avantage de cette fertilisation, même si certains amendements du sol n'ont pu encore être réalisés. L'accroissement de consommation en dix ans atteint le coefficient 20! L'un des points intéressants mis en évidence par le rapport, est l'enrichissement du sol en humus grâce à la fumure minérale qui s'est manifestée plus efficace dans ce domaine que l'apport de fumier. Le rapport, par ailleurs, fait montre d'une certaine crainte quant à l'appauvrissement progressif des sols, en oligo-éléments et a souligné l'intérêt que présenterait, peut-être, l'apport de ces derniers.

Le bilan humique des sols est très influencé par la fumure minérale à tel point que l'emploi de celle-ci, seule, peut permettre des accroissements de la productivité de sols acides.

— Le 2e rapport général, celui de M. BRACONNIER fut présenté en l'absence de ce dernier par M. DAUJAT. Ce rapport, appuyé sur une statistique générale de la production et de la consommation mondiale des fertilisants aussi approchée que possible, fait ressortir la grosse progression de la fumure depuis le début de ce siècle, il montre l'évolution des fumures, le sulfate d'ammoniaque et le superphosphate ayant gardé dans l'ensemble du monde l'importance relative qu'ils avaient en 1900, mais il montre aussi la substitution progressive dans la répartition des produits azotés, de certaines formes nouvelles à la fumure autrefois prédominante du nitrate chilien qui conserve un volume d'exportation égal à celui du début du siècle.

Les équilibres moyens de consommation ont fait l'objet d'un examen montrant l'influence climatique et aussi des écarts de doctrine quant au mode de production de l'herbe dans les pays humides.

Le rapport s'est attaché enfin à montrer tout l'intérêt que présenterait une documentation plus complète et plus précise, sur les consommations d'engrais à l'usage des chercheurs, des vulgarisateurs, mais aussi de la Production et du Commerce.

— Le 3e rapport général fut encore présenté par un Français, M. COIC, Directeur de la Station Centrale de Physiologie Végétale de l'INRA à Versailles. Le sujet en était «l'Adaptation de la fumure en fonction des variétés cultivées». Après avoir rappelé la doctrine de l'INRA désormais classique en

matière de fertilisation, M. COIC montra les rapports qui existent entre les besoins azotés et la résistance des plantes aux maladies cryptogamiques. Ensuite le Rapporteur s'attacha à montrer que les besoins d'engrais azotés varient avec la productivité des variétés et qu'il faut considérer, à la fois les critères de rendement et de qualité, pour tirer le maximum d'efficacité de la fumure. C'est, après le tallage que se manifestent les différences variétales des besoins azotés, le rapporteur estimant que le facteur primordial du rendement est la photosynthèse nette; il parla ensuite de la fumure phosphopotassique, corrective et restitutive, cette dernière étant, bien entendu, influencée par la variété cultivée.

— Le 4e rapport général porta sur l'emploi des engrais complexes, et fut exposé par le Professeur SCHMITT, de Darmstadt (Allemagne). Le rapporteur mit en parallèle les arguments des détracteurs de ce mode de fumure et deux de ses protagonistes. Ses conclusions se résument ainsi: peu de différences dans les rendements avec les fumures aux engrais simples, coût d'emploi plutôt plus avantageux, meilleure concomitance dans les trois nutritions azotée, phosphatée et potassique. Reproche relatif concernant la pureté des complexes, qui prive les cultures d'une source d'oligo-éléments, privation qui peut facilement disparaître par des adjonctions de ces produits dans la formule. Enfin le rapporteur estime que la fumure peut normalement, ce qui mettra tout le monde d'accord, comporter sur le même sol des apports d'engrais simples et des apports de complexes.

— Le Professeur SCHUFFELEN, de Wageningen (Pays=Bas), fit un rapport, le 5e rapport général sur l'emploi des isotopes comme moyen de recherches sur la fertilisation; cet exposé traité de manière très classique, remit en mémoire les règles qui permettent une étude rapide des phénomènes de l'assimilation des éléments fertilisants; le rapporteur donna quelques exemples de recherches effectuées par cette méthode.

— Le 6e rapport général était l'œuvre du Professeur Dr CA= VAZZA et traitait de l'influence de l'irrigation sur la fertili= sation. Ce rapport très documenté, a apporté une synthèse réellement exhaustive de la question, passant successivement en revue l'effet osmotique, l'assimilabilité des éléments, leurs migrations, l'influence de l'irrigation sur la structure, l'inter= raction de l'irrigation et de la fertilisation sur la physiologie de la plante, la qualité des eaux et son influence sur le choix des engrais, la ferti=irrigation, enfin l'aspect économique de la fertilisation et de l'irrigation comme facteurs de la pro= duction.

— Outre ces rapports généraux, une soixantaine de rapports nationaux furent présentés par des délégués de tous les pays représentés. Du côté français furent évoqués des problèmes de fertilisation phosphorique, d'amendements calcaires, ainsi que des méthodes d'analyse du P2O5, cette dernière question étant aussi traitée par un rapporteur allemand.

Les Américains montrèrent leurs préoccupations en ce qui concerne la mise à disposition progressive des éléments, notamment de l'Azote, dans la fumure, par l'emploi de certains produits: Urée formaldehyde, pellicules de revêtement sur les granules pour en retarder l'assimilation, verre fritté, ils firent aussi un exposé sur la répartition du bore dans les organes de la plante et sur la fertilisation azotée liquide.

Les Russes aussi parlèrent de cette dernière question. Ils insistèrent par ailleurs sur les oligo-éléments notamment, molybedène, et manganèse, n'hésitant pas à préconiser de manière, semble-t-il, un peu hâtive, l'adjonction de ces produits dans les formules d'engrais.

Un certain nombre de rapports traitèrent des fumures phosphatées, d'autres des conditions de la fertilisation dans les divers pays notamment de l'Est.

Le Professeur NEHRING compléta les indications données par lui dans un précédent congrès sur l'influence des fumures sur la richesse en carotène des fourrages.